



Demande d'aide financière

Programme d'appui à la création de logements abordables et à la requalification d'immeubles

À L'INTENTION DU DEMANDEUR

- Prenez connaissance des renseignements contenus dans le cadre du programme avant de remplir le formulaire.
- Remplissez toutes les sections.
- Soumettez ce formulaire ainsi que les documents listés à la section 3; aucun autre document ne sera considéré dans l'analyse.

Section 1 – Admissibilité

1.1 Le demandeur admissible doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- ☐ Organisme communautaire à but non lucratif.
- ☐ Siège social ou point de service Nicolet.
- ☐ Légalement constitué depuis au moins 5 ans.
- ☐ Possède une mission en santé et services sociaux offrant des solutions collectives et solidaires à des problématiques sociales ou des besoins communs.

Section 2 – Renseignements sur le demandeur

1.2 Nom et coordonnées de l'organisme faisant la demande, ci-après appelé le « demandeur »

Nom du demandeur :

Numéro d'entreprise du Québec :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

Téléphone :

Poste :

Télécopieur :

Adresse courriel :

1.3 Nom et coordonnées de la personne à joindre relativement à la demande

M. ☐ Mme ☐ Nom :

Prénom :

Téléphone :

Poste :

Téléphone (2e) :

Poste :

Adresse courriel :

1.4 Brève description de l'organisme, de sa mission et de ses services

Section 2 – Renseignements sur le projet

2.1 Avancement du projet

- ☐ Projet en incubation.
- ☐ Propriété appartenant déjà au demandeur
- ☐ Offre d'achat acceptée.
- ☐ Propriété déjà achetée ou agrandissement sur une propriété existante.

2.2 Le projet d'acquisition doit répondre aux critères suivants :

- ☐ Propriété/bâtiment/immeuble existant sur le territoire de Nicolet.
 - ☐ La propriété est achetée en totalité par l'organisme demandeur.
 - ☐ Le bâtiment ne doit pas être détenu en copropriété divise ni être converti en copropriété divise.
 - ☐ Les copropriétés indivises ne sont pas admissibles au programme sauf si le bâtiment en totalité est acheté.
- Être un immeuble locatif de 2 logements et plus hors sol ou proposant une solution d'habitation collective et alternative afin de répondre à des problématiques sociales ou des besoins à visés communes telle qu'une maison unifamiliale qui serait transformée en maison de chambres.

L'organisme demandeur s'engage à demeurer propriétaire pour au moins 5 ans.

2.2 Coordonnées de l'immeuble visé

Numéro de matricule du bâtiment :

Adresse :

Ville :

Province :

Code postal :

2.3 Décrivez le projet d'acquisition ou de requalification et les retombées du projet

2.4 Décrivez votre échéancier et vos principales étapes de réalisation

Mois/Année	Étapes

2.5 Démontrez les capacités et les compétences du demandeur pour mettre à terme le projet

Section 3 – Éléments de priorisation

Décrivez les caractéristiques du projet en indiquant les aspects qui touchent les critères du programme d'appui à l'acquisition d'immeuble multi logements ou d'habitation collective :

Condition d'accessibilité universelle et/ou adaptative : possibilité d'accéder aux espaces privés ou publics, aux bâtiments et aux aménagements intérieurs et extérieurs, de s'orienter et de s'y déplacer sans obstacle et de façon sécuritaire, d'accéder aux équipements d'informations et de communication ainsi qu'à tous les services en toute autonomie.

Conditions d'adaptabilité du logement pour le vieillissement : aménagements ou caractéristiques architecturales conçus pour permettre aux personnes âgées de vivre de manière autonome et sûre dans leur domicile le plus longtemps possible.

Conditions d'abordabilité et de sécurité locative : logement dont le loyer est égal ou inférieur à un montant qui le rend financièrement accessible à des ménages à revenu faible ou modeste ou à une clientèle vulnérable.

Section 4 – Documents à fournir et autres renseignements

Veillez transmettre, avec le présent formulaire :

- ☐ Les rapports d'activités et les états financiers des deux dernières années financières;
- ☐ La prévision budgétaire du projet;
- ☐ Une résolution de l'engagement de votre conseil d'administration pour le projet et la demande d'aide financière;
- ☐ Préapprobation hypothécaire auprès d'une instance financière, représente un atout pour l'analyse de votre dossier.

Si applicable :

- ☐ Fournir les documents attestant la provenance des autres aides financières;
- ☐ S'il s'agit d'une conversion d'un bâtiment ou d'un changement d'usage, fournir les plans d'architecte ou l'autorisation du changement d'usage auprès du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme durable de la Ville de Nicolet.

Section 5 – Signature du demandeur (personne autorisée)

- ☐ À titre de personne autorisée, je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire et les documents joints, le cas échéant, sont véridiques, complets et exacts et qu'ils font état de la situation réelle.

Prénom et nom

Fonction

Signature

Date